



La lettre de  
**SERGE**

**LAGAUCHE**

Sénateur du Val-de-Marne



N°24 - Janvier 2010



[www.serge-lagauche.fr](http://www.serge-lagauche.fr)

## **Débat au Sénat sur la réforme des collectivités territoriales Arrêtons le jeu de massacre !**

**Réforme des collectivités**

**L'âpre bataille de la réforme des collectivités territoriales vient de s'engager dans l'hémicycle du Sénat, pour les trois prochains mois.**

Rien de moins que quatre projets de lois, examinés coup sur coup sans lien logique ! Alors qu'ils réorganiseront profondément et de façon délétère notre administration locale en touchant :

- Le réaménagement des niveaux de collectivités, autour de deux pôles : un pôle départements-régions et un pôle communes-intercommunalités
- La réforme de la couverture intercommunale du territoire national
- La création de métropoles
- La réforme des champs de compétence des différents niveaux de collectivités et l'encadrement de la pratique des cofinancements
- La création du conseiller territorial.

**Au vu de l'ampleur du projet et des hauts risques qu'il fait courir à nos collectivités, je vous rendrai compte des combats du Groupe socialiste du Sénat contre cette recentralisation qui n'ose pas dire son nom.**

-----  
**Acte I :**  
**Mardi 19 janvier 2010**

**Le Groupe socialiste exige un référendum!**

**" Ils veulent garder le pouvoir, nous, nous voulons le rendre "**  
François Mitterrand, 1981

Au cours d'une séance très tendue comme la Haute Assemblée en connaît rarement, Jean-Pierre Bel a exigé, en sa qualité de président du Groupe socialiste du Sénat, la mise en œuvre d'un référendum sur cette réforme délicate qui touche des questions fondamentales, politique et constitutionnelles.

Il revient "au peuple souverain de trancher", a-t-il martelé, en se fondant sur l'article 11 de la Constitution.

Jean-Pierre Bel a dénoncé une réforme "éminemment politique et profondément idéologique", marquée par une "volonté : remettre en cause la décentralisation engagée par la gauche en 1982".

Il a rappelé avec force au gouvernement et à sa majorité les principes constitutionnels qu'ils s'approprièrent à bafouer voire supprimer :

- la libre administration des communautés par des conseils élus
- la clause de compétence générale
- l'obligation, établie par l'article Premier de la Constitution, qui est faite à la loi de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

"Les Français doivent se prononcer sur la pérennité des départements, des régions ou de leur fusion qui semble programmée" a-t-il ajouté et il a rendu hommage en notre nom aux "560 000 élus locaux, dont l'immense majorité est bénévole".

### **Un incident de séance révoltant**

La réponse du président de la Commission des lois, Jean-Jacques Hyest (UMP), tenait plus de l'attaque épidermique que de l'analyse constitutionnelle à laquelle on aurait pu s'attendre au sein du Sénat. Accusant la gauche de "propagande politique absolument inadmissible" il évoque "des citoyens désinformés par des propagandes absolument gigantesques opérées par certains départements avec des fonds publics, des fonds des contribuables". Voilà qui n'a pas manqué de déclencher les plus vives protestations sur nos bancs. Ceux qui, avec M. Raffarin, avaient protesté dans un 1er temps contre cette réforme, n'ont pas pris la parole ou étaient absents.

Sans surprise, la motion référendaire a été rejetée.

**Cette lettre est adressée aux élus socialistes du Val-de-Marne**

**Acte II :  
Mercredi 20 et  
jeudi 21 janvier 2010**

**Non à la réforme  
gouvernementale !**

**Non au statu quo !**

**Oui à un acte III de la  
décentralisation porté  
par les socialistes !**

La discussion générale a été l'occasion, pour tous les orateurs du Groupe socialiste, de dénoncer "un texte de recentralisation". "L'Etat Sarkozyste veut reprendre une part du pouvoir donné par la décentralisation, que ce soit sur les métropoles, la création des communes nouvelles, le bouclage de l'intercommunalité, la fusion des départements". Nous avons dénoncé vivement une opération populiste menée "contre les élus" décrits honteusement comme "trop nombreux et trop dispendieux".

Force de proposition, le Groupe socialiste s'est attaché à souligner la "belle réussite" qu'a été la décentralisation portée par les socialistes. En effet, Edmond Hervé a rappelé ce qu'est la décentralisation dans le cadre de l'État, garant du pacte républicain et social, à savoir " la recherche de la meilleure utilisation des ressources et des compétences pour répondre au mieux aux attentes".

Il a dénoncé le sentiment que le gouvernement mène une politique à la petite semaine : "vous êtes prisonniers d'une politique fiscale injuste et, par voie de conséquence, d'un déficit public qui bat tous les records, qui choisit comme unique salut la diminution systématique de la dépense publique, sans se préoccuper de ce qui se passera ensuite".

Avec une telle politique, le résultat ne se fera certainement pas attendre : privées de toute autonomie fiscale et financière les collectivités seront affaiblies. Premiers à en faire les frais : nos concitoyens avec la baisse mécanique des services à la population.

Faut-il le rappeler ? Les trois quarts des investissements publics civils sont réalisés par les collectivités territoriales. "Qu'aurait été le plan de relance si les collectivités territoriales ne s'y étaient pas impliquées ? Que seraient l'insertion, la formation, le bâtiment, le logement sans les collectivités ? Des pans entiers de notre industrie dépendent de l'activité de ces dernières, notamment dans les domaines du transport, des travaux publics, de l'environnement, de la

maîtrise de l'énergie, des communications" a souligné Edmond Hervé.

Pour autant, les parlementaires socialistes ont dénoncé toute velléité de statu quo : "La décentralisation a été une belle réussite. À nous d'en faire un grand projet porté par la nation", souligne Edmond Hervé.

Les amendements que nous défendrons pied à pied face au gouvernement et sa majorité dessineront les contours de la nécessaire troisième étape de la décentralisation.

Nous exigeons :

- **Le suffrage universel direct pour les métropoles et nous défendrons l'existence des communes au sein de ces métropoles**
- **Le respect du périmètre et de la population des intercommunalités pour l'élection des conseillers départementaux**
- **La proportionnelle pour toutes les communes au nom de la parité**
- **Le scrutin à 2 tours**
- **L'abaissement du seuil de création de la communauté urbaine à 300 000 habitants**
- **L'achèvement de la carte de l'intercommunalité par les élus, et non par le préfet**
- **Le maintien de la compétence générale pour les départements et les régions**
- **La nécessité de la péréquation, résolument absente des textes gouvernementaux.**

Le débat continuera au Sénat jusqu'au 4 février 2010. Au travers des 650 amendements déposés, nous nous battons contre les projets gouvernementaux et nous défendons nos principes sur l'évolution de la décentralisation.

**Bien entendu, le combat mené au sein du Parlement doit être relayé tout au long de la campagne des élections régionales.**

**Nous devons être  
massivement présents lors de  
la manifestation du  
mardi 26 janvier 2010  
à 17 heures,  
devant la Préfecture  
du Val-de-Marne,  
pour exiger la suppression  
de la réforme des territoires  
et le maintien du  
département en l'état  
Bon courage**